Item 256

Voir l'item complet page e61
et sur larevuedupraticien.fr

Ce FOCUS attire votre attention sur des points importants.

Prise en charge d'une protéinurie

Dr Romain Arrestier[1,2], Pr Philippe Lang[1,2], Pr Vincent Audard[1,2]

1. AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris), groupe hospitalier Henri-Mondor-Albert-Chenevier, service de néphrologie et transplantation, centre de référence maladies rares, syndrome néphrotique idiopathique, Institut francilien de recherche en néphrologie et transplantation (IFRNT), université Paris-Est-Créteil (UPEC), Créteil, F-94010, France
2. INSERM Unité 955, équipe 21, DHU VIC (Virus-Immunité-Cancer), UPEC, Créteil, F-94010, France
vincent.audard@aphp.fr

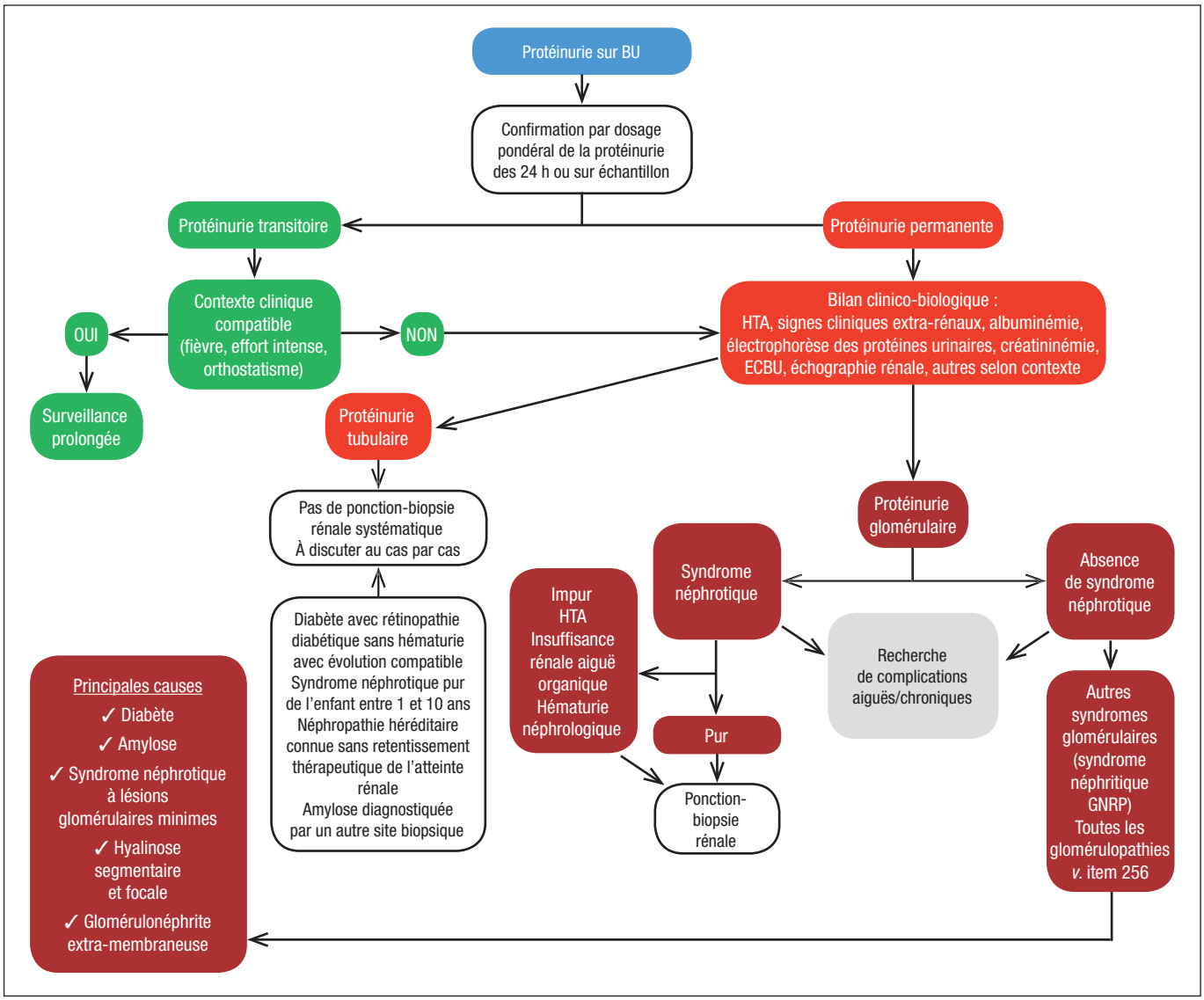

FIGURE **Arbre décisionnel de la prise en charge d'une protéinurie.**

R. Arrestier et P. Lang déclarent n'avoir aucun lien d'intérêts. V. Audard déclare avoir participé à des interventions ponctuelles pour les laboratoires Shire, Roche, Amgen et avoir été pris en charge, à l'occasion de déplacement pour congrès, par le laboratoire Amgen.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN